

Institut de Formation de Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale



SÉLECTION DES CANDIDATS À L'ENTRÉE EN FORMATION POUR LES PERSONNES RELEVANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

L'Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant aux diplômes d'Etat de pédicure-podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médical et portant dispositions diverses, (TITRE II, article 12), dispose que « peuvent être admis dans la formation conduisant au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale, les candidats relevant de la formation professionnelle continue et justifiant d'une durée minimale de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date limite de dépôt des candidatures.»

A ce titre, pour la rentrée universitaire de septembre 2024, l'IFMEM propose 1 place en formation professionnelle continue.

Les candidats relevant de cette disposition déposent* (ou envoient par la poste) un dossier directement auprès de l'établissement :

Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale
Plateau des écoles
50, route de Saint Sébastien
44093 Nantes cedex 01

*prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Ce dossier comporte les pièces suivantes :

- 1) La copie d'une pièce d'identité
- 2) La copie du ou de(s) diplôme(s) détenu(s)
- 3) Les ou l'attestation(s) employeur(s) et/ou les justificatifs de cotisation à un régime de protection sociale
- 4) Un curriculum vitae
- 5) Une lettre de motivation
- 6) Un chèque de 122 euros à l'ordre de Pole formation CHU de Nantes de frais de dossier.

Le dossier doit être déposé ou envoyé (cachet de la Poste faisant foi) avant le 03 avril 2024. Les candidatures seront examinées, dans un premier temps, à travers le dossier écrit.

Suite à votre dépôt de candidature, un entretien avec le directeur de l'institut et un formateur de l'équipe pédagogique vous sera proposé dans l'objectif de clarifier les éléments de votre projet professionnel et la proposition de formation de l'institut.

L'établissement de formation constitue un jury de sélection chargé d'examiner les candidatures

Les résultats d'admission seront affichés à l'IFMEM le 30 mai 2024.